

---

---

**Matériaux polymères alvéolaires  
souples — Détermination de la  
caractéristique de contrainte-déformation  
relative en compression —**

Partie 2:

**Matériaux à masse volumique élevée**

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.itih.ai)

AMENDEMENT 1

*Flexible cellular polymeric materials — Determination of stress-strain  
characteristics in compression —  
Part 2: High-density materials*

AMENDMENT 1



**PDF – Exonération de responsabilité**

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 3386-2:1997/Amd 1:2010](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29d736e3-8b41-437e-af24-3b8954c4d2bf/iso-3386-2-1997-amd-1-2010)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29d736e3-8b41-437e-af24-3b8954c4d2bf/iso-3386-2-1997-amd-1-2010>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2010

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 1 à l'ISO 3386-2:1997 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 45, *Élastomères et produits à base d'élastomères*, sous-comité SC 4, *Produits (autres que tuyaux)*.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
(standards.iteh.ai)  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29d736e3-8b41-437e-af24-3b8954c4d2bf/iso-3386-2-1997-amd-1-2010>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 3386-2:1997/Amd 1:2010

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29d736e3-8b41-437e-af24-3b8954c4d2bf/iso-3386-2-1997-amd-1-2010>

# Matériaux polymères alvéolaires souples — Détermination de la caractéristique de contrainte-déformation relative en compression —

## Partie 2: Matériaux à masse volumique élevée

### AMENDEMENT 1

Page 2, Article 2

Remplacer le texte existant par ce qui suit:

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 1923, *Plastiques et caoutchoucs alvéolaires — Détermination des dimensions linéaires*

ISO 2439, *Matériaux polymères alvéolaires souples — Détermination de la dureté (technique par indentation)*

<https://standards.itech.ai/catalog/standards/sist/29d736e3-8b41-437e-af24-249954e4d2bf/iso-3386-2-1997-amd-1-2010>

ISO 7500-1, *Matériaux métalliques — Vérification des machines pour essais statiques uniaxiaux — Partie 1: Machines d'essai de traction/compression — Vérification et étalonnage du système de mesure de force*

Page 2, Article 4

Remplacer le troisième alinéa de l'article par ce qui suit:

La machine d'essai doit être capable de mesurer la force avec une exactitude de  $\pm 2\%$ , c'est-à-dire être conforme à la classe 2 (ou mieux) de l'ISO 7500-1.

Page 3, Paragraphe 5.5

Remplacer le texte existant par ce qui suit:

Les matériaux ne doivent pas être soumis à essai moins de 72 h après la fabrication, sauf s'il peut être démontré que les résultats moyens obtenus 16 h ou 48 h après la fabrication ne diffèrent pas de plus de  $\pm 10\%$  de ceux obtenus après 72 h; auquel cas les essais sont permis après 16 h ou 48 h, respectivement.

Avant de procéder à l'essai, les éprouvettes doivent être conditionnées, non fléchies et non déformées, pendant au moins 16 h dans l'une des atmosphères suivantes:

23 °C  $\pm$  2 °C, humidité relative de (50  $\pm$  5) %;

27 °C  $\pm$  2 °C, humidité relative de (65  $\pm$  5) %.

Cette période de conditionnement peut constituer la dernière partie ou, dans le cas d'essais réalisés 16 h après la fabrication, la totalité de la période qui suit la fabrication.

Dans le cadre des essais de contrôle de la qualité, les éprouvettes peuvent être prélevées après un temps plus court (d'au moins 12 h) après la fabrication et les essais peuvent être effectués après une période de conditionnement plus courte (d'au moins 6 h) dans l'une des atmosphères spécifiées ci-dessus.

Les essais doivent être réalisés à la même température et la même humidité relative que celles utilisées pour le conditionnement.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 3386-2:1997/Amd 1:2010](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29d736e3-8b41-437e-af24-3b8954c4d2bf/iso-3386-2-1997-amd-1-2010)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29d736e3-8b41-437e-af24-3b8954c4d2bf/iso-3386-2-1997-amd-1-2010>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 3386-2:1997/Amd 1:2010

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29d736e3-8b41-437e-af24-3b8954c4d2bf/iso-3386-2-1997-amd-1-2010>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 3386-2:1997/Amd 1:2010  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29d736e3-8b41-437e-af24-3b8954c4d2bf/iso-3386-2-1997-amd-1-2010>

---

---

**ICS 83.100**

Prix basé sur 2 pages